

Conférence de presse VENDREDI 28 FEVRIER 2025 à 12 heures devant la DSDEN : 28 Bd Charles Nédelec – 13003 Marseille.

Lors du CDEN (Conseil Départemental de l'Education Nationale) du 28 février 2025, les élu.e.s des organisations syndicales de l'intersyndicale éducation du 13 (FSU, UNSA éducation, FNEC-FP FO, CGT educ'action,) avec l'association des parents d'élèves FCPE présenteront un vœu pour dénoncer le financement par l'état et le département d'un collège jésuite dans le 15ème arrondissement de Marseille.

Ce collège ouvrira seulement un an et demi après le dépôt de la première pierre porté par l'association Ignace de Loyola éducation (AILE), la compagnie de Jésus (jésuites) et l'École de Provence. Il ouvrira avec l'aide financière du Conseil Départemental qui a voté une garantie d'emprunt couvrant 100 % du prêt de 10 000 000 € contracté par l'École de Provence et une subvention d'investissement de 1 950 000 € pour la construction. Il ouvrira avec le soutien de l'État qui dans le cadre du plan « Collège réussite » a promis de réduire le délai pour la signature du contrat d'association, ouvrant aux subventionnements de fonctionnement prévues par la Loi Debré.

Il ouvrira alors qu'il serait nécessaire de construire un collège public soumis à la carte scolaire dans ce quartier en expansion. Il ouvrira sur un terrain initialement destiné à un collège public que le conseil d'administration d'Euro méditerranée (incluant l'État, la région, le Département et la Commune) a vendu à l'École de Provence.

Il ouvrira donc co-financé avec des fonds publics au sein d'une zone de la ville des plus sous-dotées en établissements publics. Cela sous couvert d'un objectif de « mixité sociale, d'origines et de confessions » en collaboration avec l'établissement « d'excellence » des quartiers sud sous tutelle jésuite « l'École de Provence ».

A l'heure où l'affaire Bétharam révèle le manque de contrôle de l'enseignement privé catholique par l'état et les collectivités locales,

A l'heure où les scandales sur Stanislas sont restés sans réponse,

L'intersyndicale éducation du 13 (FSU, UNSA éducation, FNEC-FP-FO, CGT educ'action, Sud éducation), la FCPE et La Libre Pensée 13 entendent affirmer que les financements publics doivent être alloués au seul enseignement public et que la seule école qui soit en mesure de rassembler, d'assurer la mixité sociale et le droit à l'instruction pour toutes et tous, d'aider la jeunesse à construire sa propre voie, c'est l'école publique laïque. Toute autre forme d'école n'a vocation qu'à favoriser le séparatisme social et scolaire. Ils demandent à pouvoir connaître, en toute transparence, tous les financements publics de l'enseignement privé dans le département.

Une conférence de presse à laquelle vous êtes convié sera prévue à 12 heures devant la DSDEN 13.

